



**Gestion d'actifs CIBC inc.**  
1000, de La Gauchetière Ouest  
Bureau 3200  
Montréal QC H3B 4W5  
Tél. : 514-875-7040  
Télec. : 514-875-9364

**NORME CANADIENNE 24-101 SUR L'APPARIEMENT ET LE RÈGLEMENT DES  
OPÉRATIONS INSTITUTIONNELLES**

**DÉCLARATION RELATIVE À L'APPARIEMENT**


**Destinataires : Toutes les parties à l'appariement donnant des ordres de négociation à, ou les parties agissant en son nom, ou exécutant une opération avec:**

**Gestion d'actifs CIBC Inc.**

La présente déclaration relative à l'appariement est fournie conformément aux dispositions de la *Norme canadienne 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles et l'Instruction complémentaire 24-101CP* (la « Norme canadienne »). Cette déclaration s'applique à toutes les opérations qui sont assujetties à la Norme canadienne.

Nous confirmons que nous avons établi, que nous conservons et appliquons des politiques et des procédures conçues pour réaliser l'appariement conformément aux dispositions de la Norme canadienne.

Signée \_\_\_\_\_

  
Patrick Thillou  
Vice-président, Placements structurés et négociations  
Initiative d'affaires, bureau du Chef des placements

---

Déclaration relative à l'appariement sanctionnée par l'Association canadienne des marchés des capitaux